

CPR-200626

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES

Réunion du 26 juin 2020

9 h

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Pandurang Ashrit
Claudine Auger
Yves Bourgeois
Francis Bourgoïn
Lynne Castonguay, secrétaire
Marianne Cormier

Pierrette Fortin
Monique Levesque
Pascale Rioux
Gilles Roy, président
Jean-François Thibault
Stéphanie Wheaton, registraire

INVITÉS :

Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales et
Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 9 h.

Le président indique que madame Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, ainsi que Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, seront présents lors de la discussion de la question 20 de l'ordre du jour.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL CPR-200416 (doc. 28/19-20)

7.1 (21.2) Répertoire des cours

La secrétaire générale présente le bilan des mises à jour qui ont été effectuées pour la préparation du Répertoire des cours 2020-2021. Vingt-sept dossiers ont été conclus au cours de l'année et préparés en vue de la publication. On peut les départager comme suit :

• Modification de profil	2
• Création de cours	1
• Modification de cours	2
• Abolition de cours	2
• Création de programmes	4
• Modification de programmes	6
• Modification à la Banque de cours OFG	1
• Abolition de programmes	4
• Protocole d'entente CCNB/UdeM	1
• Calendrier universitaire	1
• Politique	1
• Règlement universitaire	1
• Feuille de route	1

Le Comité des programmes remercie l'équipe de travail du Répertoire de cours.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-191108

8.1 (15) Projet de règlement sur le dossier des études (doc. 5/19-20)

Aucun nouveau document.

8.2 (16) Proposition de modification du règlement 23 sur les modalités d'admission (doc. 6/19-20)

Aucun nouveau document.

8.3 (17) Projet de modification des règlements 31.1 et 32.1 (doc. 7/19-20)

Aucun nouveau document.

8.4 (18) Banque de cours des OFG – Cours de deux crédits

Aucun nouveau document.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-191008

9.1 (14) Projet de règlement pour le régime à mi-temps (doc. 1 et 1A/19-20)

Aucun nouveau document.

9.2 **(16) Création du programme de Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition) (doc. 3/19-20)**

Aucun nouveau document.

9.3 **(17) Changements proposés au Certificat en gestion des ressources humaines (doc. 4/19-20)**

Aucun nouveau document.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-190613

10.1 **(20) Maintien des cours PHYS1103 ET PHYS1303 (doc. 48/18-19)**

Aucun nouveau document.

10.2 **(23) Élagage de cours – cours surannées en foresterie (doc. 51/18-19)**

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-190314

11.1 **(20) Politique sur la création, la modification et l'abolition d'un cours (doc. 33 et 33A/18-19)**

Aucun nouveau document.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-181206

12.1 **(14) Modification du programme de Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) (doc. 6/18-19)**

Aucun nouveau document.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-180622

13.1 **(11) Modifications au libellé de l'OFG-2 (doc. 28/17-18)**

Aucun nouveau document.

13.2 **(16) Programmes auxquels l'admission fut suspendue depuis plus de deux ans (doc. 33/17-18)**

Aucun nouveau document.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170606

14.1 (4) Modification au cours GMEC1014

Aucun nouveau document.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170209

15.1 (19) Entente interinstitutionnelle entre l'UdeM et le CCNB – Reconnaissance des crédits du CCNB au Baccalauréat en gestion de l'information (doc. 26/16-17)

Aucun nouveau document.

16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-161007

16.1 (17) Modifications aux préalables du cours FSCI1333 (doc. 1/16-17)

Aucun nouveau document.

17. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150416

17.1 (30) Formulaires du Comité des programmes

Aucun nouveau document.

18. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605

18.1 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)

Aucun nouveau document.

19. DEMANDE D'AJOUT D'UN HYPERLIEN AU RÉPERTOIRE POUR LE BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (NUTRITION AVEC INTERNAT)

La secrétaire générale fait part d'une situation nouvelle qui se pose en lien avec le Répertoire électronique des cours. Depuis deux ans, aucune version papier n'est disponible. Du coup, la version officielle du Répertoire des cours est la version électronique et il est donc possible d'y ajouter des hyperliens.

Au cours du dernier semestre, une demande de l'ERSI a été reçue afin d'ajouter un hyperlien vers un organisme professionnel.

19. DEMANDE D'AJOUT D'UN HYPERLIEN AU RÉPERTOIRE POUR LE BACCALURÉAT ÈS SCIENCES (NUTRITION AVEC INTERNAT) (suite)

Une discussion s'ensuit. Le Comité des programmes soulève les questions suivantes :

- Qu'est qui se fait dans les autres universités?
- Pouvons-nous mettre les hyperliens sur la page de la Faculté plutôt que dans le Répertoire?
- Les liens ajoutent de la pertinence, mais peuvent apporter de la confusion dans la compréhension de la portée du programme adopté par le Sénat académique.
- Comment déterminer les liens que nous acceptons ou non?
- Les liens pourraient être dans l'Aperçu. Qui gère l'Aperçu?
- Qui a la responsabilité? Qui fait la vérification?
- La RVD pourrait être saisie du dossier afin qu'une vérification auprès des départements soit entamée.

Le président indique que l'on ne veut pas perdre le contrôle dans la section du Répertoire des cours. Il faut savoir baliser correctement cette section. Un guide pourrait s'avérer nécessaire.

Dossier à suivre.

Suivi : VRER, Secrétaire générale

20. APPROBATION DE NOUVEAUX FORMULAIRES DE CPR ARRIMÉS AVEC LES BESOINS DE LA CESPМ

Invitée et invité : Elizabeth Dawes, vice-rectrice à l'enseignement et aux affaires professorales et Matthieu LeBlanc, vice-doyen à la Faculté des arts et sciences sociales

Le président explique que les formulaires CPR-1... CPR-11 du Comité des programmes nécessitent une révision en raison de plusieurs facteurs, notamment un arrimage important avec les nouvelles consignes de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Le président rappelle qu'il souhaite que les formulaires passent au mode électronique et qu'ils soient ainsi plus faciles et rapides à préparer.

Les invités présentent les nouveaux formulaires. On rappelle l'importance de se conformer aux exigences de la CESPМ pour ne pas retarder les approbations. Les nouveaux formulaires sont les suivants :

- Projet de création de programmes de 1^{er} cycle
- Projet de modification majeure de programmes
- Projet de création de programmes de cycle supérieur
- Projet d'abolition de programmes

Ces formulaires ont été présentés à la RDD et la RVD. Ces formulaires incluent les informations nécessaires pour le Répertoire des cours.

Les invités rappellent que la CESPМ évalue l'ensemble des programmes des provinces maritimes. Les nouveaux formulaires, tels que conçus, sont satisfaisants selon les invités.

20. APPROBATION DE NOUVEAUX FORMULAIRES DE CPR ARRIMÉS AVEC LES BESOINS DE LA CESPM (suite)

Les invités précisent que les formulaires proposés remplacent les formulaires CPR-1, CPR-2, CPR-3 et CPR-12. Les formulaires CPR-4,5,6,7,8,9,10,11 demeurent en vigueur pour l'instant.

Les invités répondent à des questions spécifiques avant de quitter la réunion.

Discussion

Globalement, le Comité des programmes voit d'un bon œil les changements proposés et remercie le président et les invités pour tout le travail accompli. Aucune modification n'est proposée.

Merci beaucoup!

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 05-CPR-200626

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes adopte les nouveaux formulaires pour la création d'un programme de 1^{er} cycle, des modifications majeures de programmes, la création de programmes de cycle supérieur et l'abolition de programmes et que ces formulaires soient des formulaires électroniques. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

21. AFFAIRES NOUVELLES

21.1 Suspension des admissions – article 40(3) des Statuts et règlements

Un doyen indique que l'article 40(3) des *Statuts et règlements* prévoit que le Comité des programmes du Sénat académique ait l'autorité finale en ce qui concerne « *la suspension des admissions à un programme pour une période ne dépassant pas deux ans. La décision du Comité des programmes du Sénat académique dans ces cas est sans appel.* »

Le doyen indique que le Comité pourrait prendre une décision face à certains programmes qui n'ont pas procédé à l'abolition du programme ou à la redéfinition du programme comme cela était recommandé dans le projet de planification académique adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs.

Une discussion s'ensuit.

Le Comité des programmes reçoit des recommandations d'un Conseil de faculté. Cela dit, le projet de planification académique est sous la gouverne du président du Comité des

21.1 **Suspension des admissions – article 40(3) des Statuts et règlements** (suite)

programmes et les membres sont d'avis qu'une veille assidue de ce projet s'avère nécessaire pour assurer une saine gestion des programmes.

Considérant également la situation financière dans laquelle l'Université de Moncton se trouve, la situation dans laquelle la Province se trouve, la situation engendrée par la COVID-19, il y a lieu d'examiner de près toutes les options administratives.

Le Comité des programmes demande au président de préparer le bilan du grand projet de la planification académique et de la présenter à la prochaine réunion du Comité des programmes.

Suivi : Président

22. PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion est à déterminer.

23. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h.



Lynne Castonguay, secrétaire générale